


5.00 crédits	75.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Vanderburgh David ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Prendre et faire prendre conscience de la place de cet atelier dans l'ensemble du programme BAC IR. CIV. ARCH. Initiation à la démarche du projet (valable pour tous les ateliers) Compréhension d'une situation, d'un paysage et d'un contexte Mise au clair d'une idée et d'un programme Mise en ordre des éléments dans le processus itératif du projet Le projet vise à passer de l'infinité des possibilités à l'unicité de la nécessité, les décisions ne sont pas laissées au hasard, elles sont raisonnées. Une question est posée : Soit le programme est défini et le site reste ouvert Soit le site est défini et le programme reste ouvert Soit le programme et le site sont définis La manière de poser la question sera donc fondamentale pour appréhender le processus de conception : le projet n'est pas le lieu des solutions il est avant tout le lieu où se génèrent des " possibles " intéressants. L'atelier pourrait être partagé en deux parties pour rencontrer deux des trois approches de la question. Le projet sera accompagné d'une introduction théorique et d'une présentation de références analysées qui pourront servir d'appuis au commencement de la démarche. Seront abordées les questions de paysage, limite, échelle, sols, talus et profils en travers, murs, méthode, '
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : A l'issue de cet enseignement, les étudiants seront en mesure de : Comprendre les paysages naturels, travaillés par l'homme et habités par l'homme. Se familiariser avec les interactions entre la description, l'analyse, l'émergence d'un programme dans le projet d'architecture. Rechercher, relever et transposer dans le dessin, les spécificités d'un site qui appartiennent aux mêmes dimensions physiques que celles manipulées par le projet d'architecture. Mesurer des paysages comme ressources de la structuration des sols, des murs et des lieux. Développer dès le début une rigueur et une discipline dans la démarche du projet. Nouer une première fois matière, structure et lumière. Produire, présenter et raisonner le projet.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Cette activité fait l'objet d'une évaluation continue. <i>Conformément à l'article 78 du Règlement général des études et des examens</i> , l'évaluation finale (jury) ne sera organisée qu'une seule fois. Il n'y aura donc pas de possibilité de représenter cette activité lors de la session de septembre. Seule une absence significative avec certificat médical (de 2 semaines pour une activité de 45h ou de 60 h, de 4 semaines pour une activité de 120h) peut justifier d'une évaluation lors de la session de septembre. Une absence justifiée par un certificat médical lors d'un jury, fera l'objet d'une évaluation lors de la session d'examen du quadrimestre durant lequel l'activité a été organisée.
Autres infos	Cette activité est encadrée par les enseignants à raison de deux demi-journées par semaine. Les étudiants consacrent l'équivalent de quatre demi-journées par semaine à cette activité. Un temps suffisant entre les séances encadrées est prévu par l'horaire de manière à permettre aux étudiants de développer leurs activités de projet autonome.
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Mineure en architecture	MINARCH	7		
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte	ARCH1BA	5		